



TARIFS PÊCHE 2019

Du 1^{er} avril au 30 octobre 2019

(carpes, tanches, sandres, blancs, brochets, black-bass...)

CAMPEURS OU HABITANTS DE SAINT-NIZIER-LE-DÉSERT

Carte de pêche	1 JOUR	1 SEMAINE	LA SAISON
- de 12 ans	2,00 €	10,00 €	45,00 €
+ de 12 ans	4,00 €	20,00 €	70,00 €

PERSONNES EXTÉRIEURES AU CAMPING OU VISITEURS

Carte de pêche	1 JOUR	1 SEMAINE	LA SAISON
- de 12 ans	3,00 €	15,00 €	55,00 €
+ de 12 ans	5,00 €	25,00 €	80,00 €

INFORMATIONS

- NO KILL !! (sauf la friture et les nuisibles)

- Cartes sont en vente à la réception ou à La Petite Tentation (épicerie du village)

- 3 lignes autorisées par emplacement (max 5m)

- Heure de pêche : 1/2 heure avant et après le lever / coucher du soleil

- Barbecue en location à l'accueil du Camping La Nizière

Pour les carpes :

- Pêcher dans l'axe du poste

- Hameçons de 1 à 4 interdits

- Bas de lignes tresse interdits

La Direction se réserve le droit de fermeture totale ou partielle pour certaines périodes.

IL EST INTERDIT DE

- Pêcher la nuit (sauf durant nos évènements)
- Pêcher d'une autre manière qu'à la ligne ou au lancer
- Pêcher au vifs venant d'un autre étang que ceux de la Nizière
- Amorcer la veille
- Pêcher avec hameçons multiples autres que le leurre
- Pêcher en barque ou en radeau et se baigner
- Camper autour de l'étang ou faire un feu de camp ou au sol (barbecue autorisé mais pas au sol)

- Pêcher sans carte de pêche La Nizière.

Une majoration sera appliquée sur toutes les cartes vendues pendant un contrôle : prix double !

RESPECTEZ LES LIEUX

- Ne coupez pas les végétaux, y compris autour des postes de pêche
- Rapporter vos déchets chez vous ou déposer les dans les conteneurs poubelles sur le parking**
- Vos chiens doivent être tenus en laisse. Les chiens de 1ère et 2ème catégorie doivent être muselés. Leurs déjections doivent être ramassés.
- L'accès aux postes de pêche ne peut se faire qu'à pieds, à partir des parkings aménagés à proximité. Nous déclinons toutes responsabilités en cas de vol ou d'accident.

Le 8 Mars 2019, l'étang Laclet a été mis en assec (et restera en assec tout l'été 2019) et après un inventaire,

une tonne neuf (1920 kg) de carpes, sandres et tanches ont été transférées dans l'étang Grand Chaux.

Le 15 Avril 2019, nous avons rempoissonné l'étang Grand Chaux de **150 Kilos de gardons, black-bass, blancs, amours blancs...**

BASE DE LOISIRS - CAMPING
D90 - 01320 SAINT-NIZIER-LE-DESERT



campinglaniziere



laniziere

09 70 02 61 77

www.laniziere.com